IV 1121

ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C____ N____

Jay receu de Messieurs Loubere
la somme de cent cinquente
livre pour le terme du loyer
echu le premier de ce moin
dont quittance a paris
ce dix neuf octobre mil
sept cent soixante deux

ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE

ARC 11 d. 45
n°. 1

xxxx. Cotte Lxvj: